



COMMISSION JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION  
USG/UISG SECRETARIAT

Via Aurelia 476,  
00165 Roma, Italy.  
Tel/Fax: (39).06.6622929 (direct)  
Tel: (39) 06.665231 (reception)  
Email: [jpicusquisg@lasalle.org](mailto:jpicusquisg@lasalle.org)

Rome, Septembre 2009

**Réflexions pour les religieux et religieuses en Afrique pour préparer le Synode**

Chers frères et soeurs,

Paix à vous tous! La Commission JPIC des Supérieur(e)s Généraux (Générales) qui habitent à Rome (USG/UISG), voudraient encourager leurs membres à réfléchir sur l'*Instrumentum Laboris* du Synode Africain et sur ses implications pour la vie et le ministère des Instituts religieux en Afrique. Les religieux et religieuses sont certainement déjà en train de réfléchir sur ce document avec beaucoup de leurs co-équipiers, et sur ces implications pastorales, particulièrement au niveau des paroisses et des diocèses.

La Commission met à leur disposition trois articles, écrits par trois religieux africains, en vue de stimuler la réflexion sur quelques défis lancés aux religieux et religieuses, à partir du processus même du synode et de l'*Instrumentum Laboris*.

Ces 3 articles sont disponibles en anglais, en français et en Portugais. Le contenu des articles est basé sur le thème du Synode, *'L'Eglise en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix. « Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde » (Mt 5, 13. 14)'*<sup>1</sup>

Voici leurs titres :

**L'Intégrité de la Création: Défis pour les religieux et religieuses en Afrique aujourd'hui**

par Frei Ilídio Jacinto Inácio, OFM, Mozambique.

en français à : [http://jpicformation.wikispaces.com/FR\\_Synode+Africain](http://jpicformation.wikispaces.com/FR_Synode+Africain)

en anglais à : [http://jpicformation.wikispaces.com/EN\\_Africa+Synod](http://jpicformation.wikispaces.com/EN_Africa+Synod)

en portugais à : [http://jpicformation.wikispaces.com/PT\\_S%C3%ADnodo+da+%C3%81frica](http://jpicformation.wikispaces.com/PT_S%C3%ADnodo+da+%C3%81frica)

**Justice et Paix en Afrique aujourd'hui**

par Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, Kenya.

en français à : [http://jpicformation.wikispaces.com/FR\\_Synode+Africain](http://jpicformation.wikispaces.com/FR_Synode+Africain)

en anglais à : [http://jpicformation.wikispaces.com/EN\\_Africa+Synod](http://jpicformation.wikispaces.com/EN_Africa+Synod)

en portugais à : [http://jpicformation.wikispaces.com/PT\\_S%C3%ADnodo+da+%C3%81frica](http://jpicformation.wikispaces.com/PT_S%C3%ADnodo+da+%C3%81frica)

**Réconciliation en Afrique aujourd'hui**

par Sr. Teresa Okure, SHCJ, Nigeria.

en français à : [http://jpicformation.wikispaces.com/FR\\_Synode+Africain](http://jpicformation.wikispaces.com/FR_Synode+Africain)

en anglais à : [http://jpicformation.wikispaces.com/EN\\_Africa+Synod](http://jpicformation.wikispaces.com/EN_Africa+Synod)

en portugais à : [http://jpicformation.wikispaces.com/PT\\_S%C3%ADnodo+da+%C3%81frica](http://jpicformation.wikispaces.com/PT_S%C3%ADnodo+da+%C3%81frica)

Nous profitons de cette occasion pour remercier ceux qui ont participé aux séminaires de formation JPIC qui ont eu lieu en Afrique depuis 2007. Nous encourageons d'autres religieux et religieuses à prendre part aux propositions de formation JPIC qui suivront. La Commission JPIC souhaite attirer votre attention sur quelques excellentes ressources sur cette page web de Formation JPIC.

Unis dans le Christ,

Gearóid Francisco Ó Conaire ofm  
Executive Secretary  
JPIC Commission

<sup>1</sup>Pour obtenir le Document du Synode: <http://www.zenit.org/article-25422?l=french>



COMMISSION JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION  
SÉCRÉTARIAT USG/USIG

Via Aurelia 476,  
CP 9099 Aurelio, 00165 Roma, Italy.  
Tel/Fax: (39).06.6622929 (direct)  
Tel: (39) 06.665231 (reception)  
Email: [jpicusguisg@lasalle.org](mailto:jpicusguisg@lasalle.org)  
Web: [www.jpicformation.wikispaces.com](http://www.jpicformation.wikispaces.com)  
Rome, septembre 2009

**Justice et Paix: "Sel de la terre...lumière du monde": les défis du  
Synode Africain pour les communautés religieuses en Afrique**

**Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

La Seconde Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique, annonce un thème qui touche le cœur de la situation difficile de l'Afrique contemporaine, sur le plan sociopolitique, culturel, religieux et économique : *réconciliation, justice et paix*. L'accent donné par ce thème du Synode représente un *kairos* pour l'Église et le continent (cf. *Instrumentum Laboris*, n° 146). Où que nous regardions, l'Afrique aspire à la réconciliation, la justice, et la paix - de la République Démocratique du Congo (DRC) à la Somalie, du Darfour (Sudan) ravagé par la guerre à la région combustible Niger-Delta au Nigéria. Le cri pour la réconciliation se fait entendre aussi des communautés divisées ; la demande pour que justice soit faite vient de millions de réfugiés, des déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Leur attente pour la paix s'écoule dans les larmes de millions de victimes de la guerre et de conflits. Ces cris collectifs et ces échos du continent donnent la structure par laquelle nous considérerons le thème du synode.

La question peut être demandée : de quelle façon le thème du Synode concerne-t-il les communautés et les instituts consacrées en Afrique ? En répondant à cette question nous avons besoin d'être conscients d'un préjugé qui existe de longue date, que les religieux vivent en marge de la vraie vie en Afrique. Que la vie religieuse ne fait pas seulement isoler ses membres, mais qu'elle les protège aussi de la chaleur brûlante des injustices et des réalités pénibles de la division et de la lutte. Mais c'est seulement un préjugé. En réalité, la vie religieuse place les consacrées au cœur de l'action

de Dieu dans le monde. Comme l'Église, les joies et les espoirs, les chagrins et les angoisses de millions d'africains sont aussi ceux des personnes consacrées (cf *Gaudium et spes*, n° 1). Vu de cette perspective, le second Synode d'Afrique représente encore une autre invitation pour les religieux et leurs communautés à s'engager plus intensément dans le projet de Dieu de re-crée la terre et de construire un continent africain réconcilié, juste et paisible.

Cette brève réflexion pour les instituts religieux d'Afrique présuppose trois principes de base. Premièrement, la mission de réconciliation, de justice et de paix est constitutive de la vie, de l'enseignement et du ministère de Jésus Christ (cf Luc 4, 14-21). Ainsi la responsabilité des religieux en Afrique - et, effectivement, de tous les chrétiens - à participer à la mission proclamée par le Synode Africain, découle de l'invitation à marcher à la suite de Jésus Christ (cf. IL, n° 40). Deuxièmement, il est important de considérer la vie religieuse dans son contexte de communauté que l'on appelle Église. Les communautés religieuses en Afrique, comme ailleurs, ne forment pas une Église séparée. Comme *Lumen Gentium* le démontre clairement, les religieux forment une partie intégrale du Peuple de Dieu. Conséquemment, nous pouvons raisonnablement nous attendre que tout ce qui devient un défi pour l'Église d'Afrique trouve aussi une résonance profonde à l'intérieur des communautés religieuses. Un dernier et troisième principe est le principe de la sacramentalité : la mission de réconciliation, justice et paix incarne en premier et avant tout un mode de vie plutôt que des idéologies à imposer aux autres. L'Église et les communautés religieuses d'Afrique ont la responsabilité de pratiquer ces vertus comme pré requis avant de les prêcher.

Ce bref article aborde une simple question : considérant le thème du second Synode Africain, quels défis sont présentés aux membres des instituts religieux pour leur vie et leur mission en Afrique ?

Comme signalé plus haut, la réconciliation est une vertu que l'on vit. Les exemples sont abondants de l'Afrique déchirée en morceaux par le tribalisme et l'ethnicité. Cette connotation négative vient non seulement détruire la vie de millions d'africains, mais elle retarde aussi le développement socio-économique et politique du continent. Dans ce contexte, le témoignage exigé des religieux est de se présenter comme le modèle d'une communauté réconciliée pour le reste du continent. Ainsi qu'il en est pour l'Église, les instituts religieux « doivent devenir de plus en plus une communauté réconciliée », un lieu où la réconciliation est proclamée à tous les hommes de bonne volonté » (cf. Ibid, Avant Propos) Pour ne

prendre qu'un exemple, durant la violence d'après les élections au Kenya au début de 2008, le voile de tranquillité qui couvrait la vie religieuse a été déchiré en lambeaux par des sentiments tribaux et ethniques quand des sœurs se sont tournées contre leurs sœurs, des frères contre leur frères. Professer les mêmes vœux et promouvoir le même charisme, n'ont pas protégé ces communautés religieuses des luttes atroces et des sentiments de division qui ont frappé le reste de la société du Kenya. Ce qui est arrivé au Kenya donne un indice du profil continental. À la veille du second Synode d'Afrique, les instituts religieux en Afrique font face au défi pertinent de trouver comment dépasser le fléau du tribalisme et de l'ethnicité et ainsi de devenir le symbole ou le sacrement d'une communauté réconciliée, un phare pour le reste de l'Afrique. Ce défi se présente comme un appel aux instituts religieux et à leurs membres, d'assumer plus concrètement le « ministère de la réconciliation », par leurs actions plutôt que par leurs paroles. (Ibid, n° 42) Il implique d'être un exemple pour le reste de l'Église et l'Afrique, « par le témoignage de leur vie » (Ibid). Comme l'*Instrumentum Laboris* l'affirme correctement, la paix comme la réconciliation « naît surtout du dedans, de l'intérieur des personnes individuelles et des communautés elles-mêmes. » (Ibid, n° 47).

Le principe que ceux qui prêchent la justice et la paix doivent premièrement être considérés comme justes et pacifiques est vrai pour les religieux comme pour le reste de l'Église. Il ne manque pas de situations en Afrique qui réclament la justice et la paix. Que ce soit dans la pauvre région, riche en huile, du Niger-Delta au Nigéria ou dans les zones de guerre du Darfour au Soudan, le grand désir pour la justice et la paix demeure inéluctable. Cependant en portant notre attention sur ces cas de flagrante violation de la justice et d'abus des droits humains, nous risquons d'ignorer les défis de justice et de paix pour les communautés religieuses également.

Quand nous parlons de justice, un problème pour lequel l'Église d'Afrique, et par conséquent, les communautés religieuses continuent de lutter concerne la dignité des femmes. À travers le continent d'Afrique, des milliers de femmes religieuses, proclament le Royaume de Dieu par des actes concrets de charité et de compassion. Malgré cela, la question demeure : jusqu'où la dignité de ces femmes consacrées est honorée, reconnue et célébrée dans l'Église et la société ? *Instrumentum Laboris* admet candidement que « les femmes et les laïcs en général ne sont pas encore pleinement intégrés dans les structures des responsabilités de l'Église et dans la conception de son programme pastoral. » (n° 20, cf. n° 30); les femmes continuent à être assujetties à plusieurs formes d'injustice... aux femmes est souvent donné un rôle inférieur. (n° 59-61 ; cf.

n° 117). À part de l'admettre, l'Église doit faire face au défi de traduire ces expressions d'inquiétudes en actions pour la justice, l'impartialité et l'égalité. Cette déclaration invite les instituts religieux à se tenir à l'avant-garde de la mission de promouvoir la justice, la dignité et la paix pour les femmes africaines dans l'Église et la société. Comme il est impossible de donner ce que nous n'avons pas, les femmes consacrées et les hommes font face au défi de pratiquer la justice, l'égalité et l'équité à l'intérieur de leurs instituts et de leurs communautés comme des témoins vivants pour l'Église et la société africaine. Une nomenclature répétée fréquemment pour l'Église dans les documents du Synode Africain est « le sel de la terre » et « la lumière du monde ». Il est surprenant que la question de l'intégrité de la création soit très peu ou non mentionné dans *Instrumentum Laboris*. C'est une omission troublante. Dans le contexte présent des débats au sujet des changements globaux de climat, l'Église et les communautés religieuses ne peuvent pas bénéficier du luxe du silence, de l'apathie et de l'indifférence. La globalisation a placé l'Afrique du côté récepteur de la réduction de la couche d'ozone, des changements climatiques désastreux et de l'émission de carbone non réglementée. Si l'Église et les communautés religieuses demeurent silencieuses et indifférentes, comme cela semble être le cas dans *Instrumentum Laboris*, même les pierres de la terre vont se lamenter. La mission de réconciliation, justice et paix « s'étend à toute la création » (Ibid, AVANT PROPOS). Dans notre monde globalisé d'aujourd'hui, les communautés religieuses en Afrique font face au défi de trouver comment prêcher et intérioriser les principes de l'éco-justice, de l'harmonie avec le monde créé, et d'honorer l'intégrité de la création. En observant les principes articulés ci-haut, respecter l'intégrité de la création, demande d'adopter des mesures concrètes et de trouver des moyens pour voir comment les religieux consomment et reconstituent les biens de la terre. Jusqu'à date, peu de réflexion a été faite sur le thème de l'intégrité de la création et des défis qu'elle pose pour la vie et la mission des instituts religieux en Afrique. L'occasion du deuxième Synode africain offre un moment opportun pour commencer cette réflexion.

Dans l'ensemble, les défis auxquels les communautés religieuses et les instituts font face en Afrique à la veille du Synode contiennent des implications importantes pour la formation des femmes et des hommes consacrés. Comment les communautés religieuses forment-elles leurs membres à vivre ces valeurs de réconciliation, justice et paix ? (cf. IL, n° 54). Pour les femmes et les hommes consacrés en Afrique, une authentique participation au thème du Synode demande une réévaluation radicale de leurs programmes de formation (cf. Ibid., n° 126-127). S'il est pris au sérieux, ce procédé de réévaluation pourrait donner lieu à un changement significatif, allant de la perception d'une vie religieuse, étrangère aux

questions sérieuses qui lui sont posées face au monde, à celle d'une mission d'immersion et d'engagement à fond pour répondre aux défis du monde globalisé d'aujourd'hui. De ces défis, la recherche de la réconciliation, de la justice et de la paix suscite une infinité de priorités pour une action concrète.

#### **Des questions pour la réflexion :**

- Plusieurs communautés indigènes africaines pratiquent différentes formes de réconciliation : Comment les instituts religieux en Afrique adoptent et adaptent quelques unes de ces pratiques pour vivre en communautés réconciliées ?
- Quels sont les indices d'un manque de justice et de respect pour la dignité humaine à l'intérieur des instituts religieux en Afrique et quels sont les démarches concrètes qui peuvent être prises pour exercer une justice plus grande et promouvoir la dignité, l'égalité et la paix dans les communautés religieuses.
- Quelles sont les démarches concrètes des communautés religieuses en vue d'utiliser davantage l'énergie renouvelable et pour adopter un style de vie qui est plus efficace en rapport avec l'énergie ?



COMMISSION JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION  
SÉCRÉTARIAT USG/USIG

Via Aurelia 476,  
CP 9099 Aurelio, 00165 Roma, Italy.  
Tel/Fax: (39).06.6622929 (direct)  
Tel: (39) 06.665231 (reception)  
Email: [jpicusquisg@lasalle.org](mailto:jpicusquisg@lasalle.org)  
Web: [www.jpicformation.wikispaces.com](http://www.jpicformation.wikispaces.com)  
Rome, septembre 2009

**LES DÉFIS DE LA RÉCONCILIATION POUR LES RELIGIEUX ET  
RELIGIEUSES EN AFRIQUE**

**Sr. Teresa Okure, SHCJ, NIGER**

Le thème du second Synode Africain, "L'Eglise au Service de la Réconciliation, de la Justice et de la Paix: 'Vous êtes le sel de la terre; . . . vous êtes la lumière du monde.'" (Matt 5:13-14), est particulièrement intéressant pour les religieux et religieuses ou les personnes consacrées qui ont été décrits comme étant le "cœur de l'Eglise". Dans ce bref exposé, qui se réfère surtout au contexte africain, nous identifions le caractère central de la réconciliation dans le thème du Synode et les défis que cela implique pour les religieux et religieuses en Afrique et ailleurs.

D'abord, les Lineamenta (ch. 3, N° 41-52) puis, d'une façon plus élaborée l'Instrumentum Laboris (nous le désignons par IL; ch. 2, surtout les N° 48-54) du Synode énumèrent clairement les différentes dimensions de la réconciliation dans le contexte africain: dimensions sociopolitique (N° 50), socio-économique (N° 51), socioculturelle (N° 52), et, la dernière, mais non la moindre, la réconciliation dans l'Eglise (N° 53). Le IL souligne l'importance "de trouver des moyens de reconstruire la communion, l'unité... de reprendre courage dans la mission prophétique [de l'Eglise]", de s'engager à "former des leaders laïcs ayant une foi active" et capables d'assumer une responsabilité personnelle pour mettre cette foi en pratique dans les situations complexes du monde d'aujourd'hui. Il souligne également la nécessité de former « des prêtres, des religieux et religieuses désireux d'être des signes et des témoins du Royaume" (N° 54).

Le IL traite aussi des religieux et religieuses selon trois catégories: les instituts de vie consacrée, les sociétés de vie apostolique et les femmes consacrées (N° 113-114). Ces distinctions sont canoniquement exactes, mais en Afrique, on regarde plutôt les religieux, et surtout les religieuses, d'un

seul bloc. Le mot "religieux" lui-même vient de deux verbes latins: religare (lier ensemble) et re-eligere (réélire, re-choisir). De religare vient le mot français ligament et de re-eligere, élection. Les deux verbes traduisent l'idée de lier ensemble, d'abord avec soi-même. C'est surtout vrai de re-eligere, puisque le choix implique une appropriation personnelle. Ces sens étymologiques de « personnes religieuses ou consacrées » nous invitent à nous demander comment nous, en tant que membres importants, constitutifs de l'Eglise, liés ensemble dans le Christ par les conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance, pouvons relever au mieux certaines interpellations mentionnées dans le IL. Quels autres aspects de la réconciliation sont caractéristiques des religieux et religieuses ou les affectent en tant que tels dans l'Eglise?

La réconciliation et le religieux (comme nous venons de le voir) sont inséparables. Du point de vue biblique, la réconciliation, restauration entre des personnes ou des parties de relations cordiales d'amitié et d'amour ayant été rompues auparavant, est d'abord l'œuvre de Dieu. Dieu seul peut réconcilier. Les êtres humains acceptent et vivent cette réconciliation dans l'espérance, d'abord pour eux-mêmes, puis entre eux en traversant des frontières, et avec la création tout entière (cf. Rom 8,19-23). Deux moments cruciaux dans l'histoire biblique expriment ceci: la réaction de Dieu au péché d'Adam et Eve (Genèse 3) et le mystère de l'Incarnation. Dans le premier cas, Dieu promet de mettre fin aux séparations (personnelle, sociale et cosmique) causées par le péché « originel ». Dans le second, Dieu accomplit sa promesse en devenant lui-même un avec l'humanité dans l'union inséparable du Dieu-Verbe fait chair, " semblable à nous en tous points excepté le péché ". Ce Dieu qui, en Christ, a réconcilié le monde avec la divinité, nous a confié à nous, l'Eglise, le ministère de réconciliation (2 Cor 5,18-19). Le IL (N° 42-43) développe en détail les dimensions scripturaires de l'oeuvre divine de la réconciliation.

Un fait important qui émerge de l'idée que la réconciliation est l'oeuvre de Dieu par le mystère de l'incarnation, est que Dieu y est impliqué personnellement et qu'il l'a payé très cher: en devenant un avec nous, et en ne retenant pas nos offenses contre nous, mais plutôt en prenant lui-même la décision de livrer son Fils unique pour nous sauver/réconcilier avec Dieu (Jn 3,16). Jésus, Dieu-Verbe Incarné, a assumé cet amour jusqu'à sa mort et sa résurrection, établissant "la paix par le sang de sa croix" (Col 1,20). Ainsi, Dieu a pris sur lui les décombres des barrières que la rupture de nos relations avaient provoquées (relation à nous-mêmes, aux autres et à la création, le péché originel), afin de restaurer la paix (l'unité), et d'établir la justice, c'est-à-dire la vérité dans les relations. Un résultat tangible pour les Chrétiens est que chacun de nous « qui avons été baptisés en Christ ...ne

sommes plus qu'un en Jésus-Christ. » (Gal 3, 27-28). Une question inclut toutes les autres: "Comment nous, en tant que religieux et religieuses, ambassadeurs du Christ, participons-nous individuellement ou en groupe dans l'Eglise, à cette oeuvre divine de la réconciliation que Dieu nous donne gratuitement, à nous et à l'humanité tout entière.

Le thème du Synode nous rappelle que nous sommes une "Eglise au service de la réconciliation", comme "lumière du monde" et "sel de la terre". Ces images mettent en relief les aspects permanents de notre appel à participer à l'oeuvre divine de la réconciliation. La lumière ne devient jamais autre chose que de la lumière. L'obscurité est l'absence de lumière, mais la lumière n'est pas l'absence d'obscurité. La preuve, c'est qu'il suffit d'allumer une allumette pour changer l'obscurité en lumière mais nous ne pourrions jamais introduire de l'obscurité dans la lumière pour l'éteindre (il est vrai que nous pouvons empêcher la lumière d'entrer en fermant les rideaux). Le sel lui aussi demeure du sel ; nous ne pouvons rien lui ajouter pour l'adoucir. La réconciliation vue de cette façon devient une manière de vivre. Comme religieux, nous sommes, par nature, constamment "au service" de la réconciliation, et non pas comme un autobus garé sur la route ou un guichet fermé avec un écriteau : « hors service ». Cette expression ne devrait jamais s'appliquer à ceux qui suivent le Christ, surtout pas aux religieux et religieuses, coeur de l'Eglise.

Notre vie religieuse est une acceptation et une médiation continues de l'oeuvre divine de la réconciliation dans notre vie personnelle, dans nos communautés et nos églises, et dans la création jusqu'à ce que tous ensemble, (tous les êtres humains) arrivions à ce don de Dieu qu'est la perfection de la nouvelle humanité dans le Christ et jusqu'à ce que Dieu établisse les cieux nouveaux et la nouvelle terre (Rev 21,1), le but ultime de l'oeuvre divine de la réconciliation. L'avancée vers ce nouveau ciel et cette nouvelle terre est le contexte global dans lequel nous vivons et accomplissons notre oeuvre de réconciliation dans l'Eglise. Notre nature même de religieux nous appelle à être avec le Christ et en lui un peuple engagé à lier ensemble et à reconquérir, à re-choisir ce qu'autrement nous aurions rejeté. Nous entreprenons ce travail d'abord en acceptant personnellement de nous réconcilier avec Dieu, puis en devenant des ministres de la réconciliation de Dieu dans et avec l'Eglise, permettant ainsi à Dieu de continuer à "en appeler d'autres par nous" pour qu'ils soient eux aussi réconciliés (2 Cor 5,20-21).

Le Serviteur de Dieu, Jean Paul II, répartissait l'église en trois catégories: l'Eglise Catholique Romaine (dont il était alors la tête), l'Eglise du Christ (qui comprend tous les chrétiens) et l'Eglise de Dieu qui s'étend à

toute la création. Le IL aborde aussi cette dimension quand il reconnaît la nécessité d'engager tous les peuples, chrétiens et non chrétiens, vivant dans ce contexte sociopolitique ou dans d'autres avec les défis de ce continent et des autres (cf. N° 8-13). Alors, jusqu'où exerçons-nous concrètement ce ministère dans l'Eglise de Dieu et comment permettons-nous à Dieu de continuer à appeler par nous? Pour trouver des réponses, nous devons regarder dans deux directions: personnelle et sociale/communautaire/ecclésiale. Bien que l'accent soit mis sur deux dimensions, les questions qui se posent à chaque niveau s'appliquent également aux autres dimensions.

1. Personnel. Dans quelle mesure sommes-nous personnellement conscients d'être des privilégiés, que Dieu a réconciliés avec la divinité en même temps que d'autres êtres humains? Et que, en tant que bénéficiaires de l'action réconciliatrice de Dieu, notre mission centrale est d'être des ministres de la réconciliation? Certains ont fait des efforts sérieux pour affronter les défis dont nous parlons, mais malheureusement nous rencontrons trop souvent des religieux et religieuses qui sont jaloux les uns des autres, combatifs, mesquins. Ils se vantent de leur milieu familial et de sa valeur dans la communauté et au dehors. Le conseil évangélique de pauvreté qui invite les religieux à accueillir et à célébrer les autres comme un don de Dieu à la communauté (quelles que soient leur race, leur couleur ou leur tribu) est souvent remplacé par un style de vie matérialiste et égoïste, par le culte de cette fausse trinité que sont « je, moi et moi-même ». Alors, au lieu de réconcilier le monde avec Dieu en soi-même, on devient absorbé par le monde et son système de valeurs et réconcilié avec lui. On devient un ministre du rejet, de la division et de la discrimination dans la communauté, dans l'église et la société (cf. EIA 49), au lieu d'être un ministre de la réconciliation.

Le défi, ici, consiste pour chaque religieux ou religieuse, à réexaminer ses propres valeurs et ses attitudes envers les autres religieux et envers tout le peuple de Dieu. Se réjouissent-ils des talents et des dons des autres et les regardent-ils comme des atouts pour la construction du corps du Christ ou comme des menaces pour leur propre « moi » et leur fausse estime d'eux-mêmes? Ceci vaut non seulement pour chaque personne, mais aussi pour les "supérieurs" qui peuvent traiter durement ou même renvoyer arbitrairement des membres qui leur déplaisent ou qu'ils considèrent comme des menaces. Dans le Christ, Dieu réconciliait le monde avec lui-même sans retenir les péchés contre les humains. Retenons-nous les offenses des autres, trahissant ainsi notre propre acceptation de la réconciliation avec Dieu et de notre ministère de réconciliation? Sommes-nous vindicatifs et rancuniers envers ceux qui nous ont offensés? Ou aimons-nous, pardonnons-

nous comme Dieu aime, pardonne et réconcilie avec lui-même? Le vœu de chasteté recevra une signification beaucoup plus riche et stimulante si on l'explique comme étant un aspect essentiel de l'appel à aimer comme Dieu aime (1Co 13), au lieu de l'aborder de façon négative, comme consistant à s'abstenir du mariage et de l'amour qui l'accompagne

2. Social/Communautaire/Ecclésial. Les Ministres et Ministères ont besoin d'infrastructures pour agir efficacement. Quelles sont les infrastructures des religieux et religieuses qui les rendent capables de devenir des ministres efficaces de la réconciliation de Dieu aux niveaux communautaire et ecclésial? Combien de fois, en communauté, parlons-nous de ce ministère de réconciliation ou recherchons-nous dans quelle mesure il informe tous nos autres ministères et apostolats? Pour accomplir l'œuvre divine de la réconciliation, non seulement Dieu franchit des barrières, entre le Créateur et la créature, entre le divin et l'humain, mais Dieu, le sans-péché, s'est fait péché dans le Christ, « afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu » (2Cor 5,21). Quelles frontières avons-nous franchi, avons-nous besoin de franchir, dans nos communautés (nos communautés religieuses et les communautés dans lesquelles nous travaillons dans l'Eglise et en tant qu'église) pour que le ministère de la réconciliation divine qui nous a été confié comme à des ambassadeurs de Dieu soit efficace au maximum?

Nous devons être concrets en réfléchissant à cette question. Pensez par exemple à la façon dont nous communiquons avec les membres de nos communautés qui ne sont pas de la même race que nous, de la même nation, du même groupe ethnique ou du même groupe d'intérêt. Dans certaines communautés, les structures de fonctionnement sont telles que, au lieu de favoriser la réconciliation, de constituer une communauté de disciples égaux dans le Christ, nous érigeons des barrières à partir non seulement de la race et de la tribu, mais aussi de catégories telles que novices, jeunes professes, professes perpétuelles, jubilaires, ex-supérieurs généraux, ceux venant de familles riches ou pauvres, ceux qui ont des diplômes et ceux qui n'en ont pas, etc. Quelquefois, les supérieurs ont un différent style de vie, un menu différent de celui des autres membres de la communauté. L'initiative des jeunes soeurs est souvent étouffée sous prétexte de les former au vœu d'obéissance contrairement à la nouvelle manière de comprendre ce vœu. Parfois, celles qui sont candidates à une responsabilité de congrégation achètent les autres membres par toutes sortes de promesses, y compris, si elles sont élues, de les envoyer faire des études supplémentaires. Ces pratiques, et d'autres semblables engendrent des religieux serviles qui agissent non par conviction personnelle ou à cause de leur engagement envers le Christ, mais dans le but de faire plaisir aux supérieures et de gagner leurs faveurs. Quand nous agissons ainsi, quelle sorte de lumière

sommes-nous pour le monde, quelle sorte de sel pour la terre qui a besoin d'être assaisonnée avec les valeurs du Royaume de Dieu, douces, libératrices, transformantes, encourageantes, rassurantes, celles pour lesquelles Christ est mort ? Pouvons-nous dire que ces actions contribuent à l'oeuvre de Dieu : celle d'une réconciliation dans le Christ dont nous sommes les ambassadeurs ?

Comme nous l'avons déjà dit, les religieux et religieuses sont considérés comme "le coeur de l'église". Mais en pratique, l'expérience de nombreux religieux, particulièrement des religieuses et des frères, c'est qu'ils ne comptent pas dans l'église. Le IL (N° 20, "Tâches à accomplir") aborde ce défi sans le développer. Cette mention, bien que très minime, est une amélioration sur la position du Premier Synode qui, dans les Lineamenta remarquait seulement que selon certains rapports les femmes seraient marginalisées, bien que les EIA (N° 82, 121) aient pressé l'église sur le continent de combattre « les coutumes et les pratiques qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû ». Ce Second Synode et les religieux eux mêmes doivent affronter ce sujet avec la vérité christologique et la gravité qu'il mérite. La marginalisation des religieuses et des femmes en général, ou le fait de ne les reconnaître que du bout des lèvres de temps en temps, est tout simplement un péché, si notre égalité et notre unité en Christ par le Baptême a quelque réalité. La pratique défigure l'image de Dieu dans la femme, prive la femme de son droit baptismal et de son nouveau statut dans le Christ ("si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle créature"; 2Cor 5,17) et appauvrit grandement non seulement la femme, mais la communauté ecclésiale et humaine tout entière en minimisant, en tuant, en supprimant les talents que Dieu a donnés aux femmes.

Là aussi, les responsables dans l'église doivent donner l'exemple au lieu de formuler des precepts. Si les religieux sont vraiment "le coeur de l'église", l'église met en péril sa propre vie en les délogeant de leur juste place. L'Année du Prêtre (19 juin 2009 - 19 juin 2010) pourrait être un moment propice pour que les prêtres et les séminaristes repensent sérieusement et retrouvent leur vraie physionomie et leur configuration au Christ qui est venu non pour être servi, mais pour servir jusqu'à la mort et la résurrection. Là où cela n'a pas été fait, les conférences des Evêques pourraient appliquer sérieusement les recommandations du Premier Synode d'établir une commission des femmes afin d'étudier de façon critique la manière d'intégrer les femmes dans la mission de l'église.

Au niveau inter congrégations, les communautés religieuses auront besoin d'apprendre à collaborer (plutôt que rivaliser), dans des domaines

tels que la promotion des vocations, la formation y compris celle des prêtres, des séminaristes et des laïcs qui connaissent très peu la vie religieuse. Elles peuvent travailler ensemble pour la réconciliation des familles désunies, comme elles le font en certains endroits pour les femmes victimes du trafic. Elles peuvent entreprendre ensemble des programmes destinés à former leurs membres sur les questions de paix et d'intégrité de la création. Les religieuses en Afrique pourraient également employer ce temps du Synode pour revoir la question du Forum Africain des Religieuses qui a été lancée il y a quelques années à Cotonou, Bénin, mais qui a eu jusqu'ici très peu ou même pas du tout d'impact (si tant est que ce Forum ne soit pas complètement mort).

Le IL voit le processus du Synode comme une dynamique permanente (N° 14). Que peuvent offrir au Synode et en dehors de lui les religieux et religieuses en tant qu'organisme dans l'église, pour contribuer substantiellement et concrètement au ministère de réconciliation que Dieu lui a confié? Le synode peut-il à son tour considérer les religieux et religieuses concrètement comme des membres à part entière de l'église. Si les religieux et religieuses en Afrique peuvent apprendre à parler d'une seule voix dans le corps du Christ, ils auront une influence bien plus grande sur la mission de réconciliation dans l'Eglise à tous les niveaux, par le seul témoignage de leur unité.

Paul, Apôtre des Gentils, dont nous venons de clore l'Année, (29 juin 2008 - 29 juin 2009), est un exemple remarquable de ce que cela implique de devenir ministre de Dieu pour la réconciliation. Il l'a fait à la fois par son style de vie et par sa prédication, sa réinterprétation de la religion qu'il avait reçue (enracinée dans une théologie exclusive) de l'élection qui embrasse tout), et dans son combat inlassable pour l'inclusion des Gentils. Il a franchi pratiquement les frontières de races et de genres en acceptant les Gentils comme des frères et des sœurs, en fraternisant avec eux, jusqu'à interpeller Pierre qui ne se situait pas dans la vérité de l'Evangile (cf. Gal 2,11-14). Il a appelé des femmes ses compagnes de travail et a entretenu un lien particulier avec elles dans son ministère, particulièrement dans l'église de Philippe où les responsables étaient surtout des femmes (Phil 4,2-3). Sa propre vie a été un témoignage de ce qu'il enseignait : quand quelqu'un est dans le Christ c'est une nouvelle créature (2 Cor 5,17). Et parce que tous ne font qu'un dans le Christ, toute discrimination à partir de la race, du sexe de la classe sociale est supprimée (Gal 3,25-28).

Les religieux et religieuses et l'église entière ont à reconquérir cet héritage paulinien, que Dieu nous a donné en faisant de Paul notre apôtre. L'œuvre de réconciliation de Dieu, dont le ministère est confié à l'église et

que les religieuses et religieuses y incarnent de manière particulière, est celui d'hommes et de femmes bien vivants, de personnes réconciliées avec Dieu, entre eux et avec toute la création. C'est vraiment un appel noble et un privilège singulier que d'avoir reçu ce ministère comme mode de vie.



COMMISSION JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION  
SÉCRÉTARIAT USG/USIG

Via Aurelia 476,  
CP 9099 Aurelio, 00165 Roma, Italy.  
Tel/Fax: (39).06.6622929 (direct)  
Tel: (39) 06.665231 (reception)  
Email: [jpicusquisg@lasalle.org](mailto:jpicusquisg@lasalle.org)  
Web: [www.jpicformation.wikispaces.com](http://www.jpicformation.wikispaces.com)  
Rome, septembre 2009

**INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION : UN DÉFIS POUR LES RELIGIEUX  
d'AFRIQUE AUJOURD'HUI**  
**Frei Ilídio Jacinto Inácio, OFM, MOZAMBIQUE**

Le monde aujourd'hui se distingue par sa violence à l'environnement. Religieux, nous proclamons l'évangile en paroles et en actes par notre engagement radical pour la justice et la paix en harmonie avec la création. Évangéliser dans un monde séculier signifie que nous sommes appelés à une conversion profonde au Dieu de la vie, que nous sommes ouverts à l'évangile qui libère, que nous sommes réconciliés avec nous-mêmes et avec toute la création que Dieu a mis sous notre sauvegarde.

L'église d'Afrique prépare un synode qui aura lieu en octobre à Rome. Le thème de cette rencontre est `L'église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix`. Vous êtes le sel de la terre...vous êtes la lumière du monde (Mt 5 : 13,14). Ce synode est bâti sur celui d'avril 1994 qui parlait de l'évangélisation sur le continent Africain. Une évangélisation intégrale aura à considérer tous les aspects de la vie d'un peuple.

Dans la préface de l'instrumentum Laboris (IL) du synode il est indiqué que la réconciliation n'est pas limitée aux relations entre personnes et peuples mais doit inclure toute la création, tel que proclamée par St. Paul (Rom 8,19) (IL p. 2). Ainsi le document indique le lien essentiel entre promotion et réconciliation, justice et paix et le respect de la création. Il montre l'importance d'être à l'écoute, de méditer, de signaler l'expérience que nous avons de la parole de Dieu, endroit privilégié où le plan de Dieu se réalise tant pour l'individu que pour la création (#84) Il nous invite à mettre en valeur les cultures africaines aussi bien que les richesses de la création, en les purifiant de tout ce qui est étranger ou vil ; un tel processus contribuerait à des sociétés africaines réconciliées entre elles et vivant en paix et en harmonie au lieu d'être remplis de haine et d'être en conflit. (#143).

Bien que non développé dans le document du synode, la sauvegarde de la terre est un élément essentiel si nous voulons promouvoir la réconciliation, la paix et la justice pour tous. Les problèmes écologiques menacent la paix et le bien-être des peuples de l'Afrique en plusieurs endroits. Ils menacent la stabilité de nos institutions sociales et parfois même de l'état. Les changements climatiques, la perte de la biodiversité, les mines, la désertification, la perte de sols fertiles, les semences transgéniques (OGM) et beaucoup d'autres problèmes environnementaux sont autant de situations que nous devons affronter si nous voulons avoir la justice, la paix et la réconciliation sur le continent d'Afrique.

L'Instrumentum laboris signale également les problèmes en agriculture, mentionnant que `les adeptes des OGM qui prétendent garantir des cultures sans risques ne doivent pas oublier les vrais problèmes de l'agriculture en Afrique : le manque de terrain cultivable, l'eau, l'énergie, l'accès au crédit, le manque d'entraînement, les marchés locaux, le manque de routes, etc.` (58). La liste des personnes qui ont faim a augmenté d'un million cette année selon la FAO, ce qui se chiffre à 1 milliard à la largeur du globe ; 265 millions vivant au sud-sahara de l'Afrique. Le manque de comestibles est un des facteurs les plus critiques pour la paix et la sécurité de notre temps. En plus, l'Afrique a été le plus affecté par les déplacements causés par les changements climatiques. Il est envisagé que vers l'an 2050 il y aura plus de 700 millions de personnes déplacées dans le monde par les changements climatiques.

Les congrégations religieuses selon leurs charismes, sont invité à répondre à des défis entrelacés. Ici nous ne traitons seulement la question de l'écologie, de la sauvegarde de la création. Dans les documents de l'Eglise et l'IL du synode Africain, comme indiqué plus haut, nous sommes invités à réfléchir sur:

- l'impact des problèmes écologiques sur notre vie.
- Leur implication et conséquences dans le domaine de la justice sociale.
- Les défis qui se posent aux religieux dans le contexte Africain.
- Les mesures urgentes nécessaires pour adresser ces problèmes.

Comme religieux le respect de la création est basé sur la nature sacramentelle de la création, c.à.d. sur les empreintes du Christ qui a marché sur la terre. Le monde est rempli de la présence de Dieu : toutes choses créées sont un signe et une révélation du Dieu créateur. Ainsi, la destruction délibérée de n'importe laquelle partie de la création par les humains signifie une défiguration de l'image du Christ présent dans toute sa création.

Africains, nous devons nous rappeler de nos traditions qui considèrent la nature comme chose sacrée. Nous avons besoin de nous rappeler que nous sommes `un` avec la nature, et se souvenir de la relation de nos ancêtres avec toutes bonnes choses que Dieu a créées. Les `valeurs nouvelles` de la globalisation ne risquent-elles pas de dénaturer ce sens sacré de la nature ? Le Christ ne souffre pas seulement lorsque les droits et la dignité de son peuple sont violés, mais aussi lorsque les droits et la dignité de la nature sont violées.

Lorsque les personnes humaines concevront la création comme sacrement, c.a.d. comme présence et révélation de Dieu, ils comprendront le besoin de changer leur relation à tout le créé non pas en termes de domination et de pouvoir mais à un de respect et de révérence. Mais quand arriverons-nous à cette réalisation ? Pour combien de temps encore allons-nous demeurer indifférents et éloigné de ces problèmes et défis ? Jean Paul II était optimiste à ce regard. `Les chrétiens, dit-il, reconnaissent que leur place à l`intérieur de la création et leurs responsabilités envers la nature et le créateur sont une partie essentielles de leur foi (#15). Message de JP II Jour Mondial de la Paix, janvier 1990. Dans ce contexte nous religieux et religieuses devons nous demander de quelle façon nous nous interrogeons personnellement, dans nos communautés et dans nos missions à:

- 1) Promouvoir non seulement nos relations justes envers le prochain, mais aussi le justice écologique.
- 2) Promouvoir le dialogue, la collaboration et l`entente mutuelle puisque l`intégrité de la création fait partie intégrante de toutes traditions religieuses.
- 3) Promouvoir la collaboration avec d`autres organisations chrétiennes qui sont engagées dans ce domaine.
- 4) Reconnaissons que plusieurs des ces organisations, incluant plusieurs parmi la société civile sont bien plus avancées que nous à faire pression auprès des autorités pour adresser les questions de justice écologique.
- 5) Promouvoir l`idée qu`adresser les questions écologiques est une partie essentielle de notre mission.

Religieux, nous devons être plus engagés envers la création et conscient des défis que cela nous impose:

- 1) Sommes-nous vraiment capable de lire les signes du temps and d`être le sel de la terre et la lumière du monde?

- 2) Employons-nous l`esprit de discernement propice à la vie religieuses afin de promouvoir une paix écologique?
- 3) Employons-nous nos ressources pour rendre notre société plus consciente des problèmes écologiques et avertir les gens de ces problèmes?
- 4) Sommes-nous conscients que notre engagement pour la réconciliation et le travail de restaurer l`harmonie de la création fait partie de notre charisme et de notre spiritualité?
- 5) Reconnaissons-nous que nous vivons une période de crise qui nous offre des opportunités, des défis et nous invite à être prophètes?
- 6) Voyons-nous la question écologique comme dimension du bien commun à laquelle notre mission nous appelle tous?

La première partie de cette courte réflexion nous a fait comprendre nos responsabilités comme chrétiens, religieux et religieuses à la sauvegarde de la création. Suivant la méthode VOI-JUGER-AGIR cependant, nous ne pouvons être satisfaits de seulement prendre conscience de ces problèmes. Au contraire, voyant les défis qu`il nous faut affronter, il faut trouver les moyens concrets de répondre de façon personnelle, en communauté et dans notre ministère. C`est un défi pour la vie. Sur le plan personnel et communautaire on doit se demander comment notre style de vie touche à l`environnement et quels changements cela nous impose. Et dans notre ministère il nous faut trouver des moyens de conscientiser ceux avec qui nous travaillons et ceux que nous servons, et leur lancer le défi de trouver des solutions efficaces aux problèmes. Ce qui suit est une liste partielle des façons que nous pouvons entreprendre ces défis ensemble.

- 1) S`éduquer soi-même et les autres sur les facteurs qui menacent la planète (éducation écologique), surtout dans notre prédication et dans nos maisons d`éducation.
- 2) S`engager politiquement dans les questions environnementales : en écrivant des lettres pastorales ou prenant position officielle sur les problèmes écologiques comme le déboisement des forêts par les multinationales.
- 3) Promouvoir la collaboration interreligieuse sur les questions écologiques.
- 4) Faire pression sur le gouvernement et les autorités afin qu`ils s`engagent sur les questions écologiques : en s`assurant que les protocoles pour la sauvegarde de l`environnement soient entérinés ; en soutenant l`économie de l`agriculture en général, en éduquant et habilitant les femmes, particulièrement à travers des innovations en agriculture, comme l`irrigation des champs qui ménage l`eau, pratiques en agriculture qui n`exige pas de labour; promouvoir le recyclage et l`élimination des déchets, pesticides et toxines ; suivre de près les investissements de multinationales qui marchande des projets nocifs à l`environnement.

- 5) Faire pression sur les hommes d'affaires en suivant les enjeux environnementaux des produits, des emballages, et des déchets.
- 6) Coordonner notre travail avec d'autres sur le plan local et international en prenant part à leurs projets et campagnes.
- 7) Impliquer des écologistes dans notre pastorale communautaire
- 8) Soutenir les groupes qui luttent pour l'environnement.
- 9) Adopter au plan individuel et communautaire un style de vie qui conserve l'énergie.
- 10) Examiner nos habitudes développées sur le modèle de consommation.

On peut trouver plusieurs ressources pour nous aider dans ce travail pour l'intégrité de la création. Une nouvelle ressource, développée par un groupe de travail de la commission JPIC du leadership des congrégations de religieux et religieuses (USG/USIG) est un feuillet appelé : « La Communauté Terrestre - En Christ - Justice et Paix pour tous - Par la Sauvegarde de la Création » qui se trouve sur le site web à : [http://jpicformation.wikispaces.com/FR\\_creation](http://jpicformation.wikispaces.com/FR_creation)